

# Pôle de gare Corcelles-Peseux

**2017-2020**

Corcelles-Peseux (CH/NE)

**mandant**

commune de Corcelles-Cormondrèche

**missions**

Vision directrice

**réfèrent**

Fabien Coquillat,  
Chef du service du développement territorial de la  
ville de Neuchâtel  
032 717 76 61

**équipe**

N. Jouval, ingénieur-urbaniste  
C.Giron, architecte-urbaniste  
B.Maréchal, géographe-urbaniste

**partenaires**

Transitec, ingénieur en mobilité

Le secteur de la gare de Corcelles-Peseux se situe au sud-est de la commune de Corcelles-Cormondrèche. A l'heure actuelle, ce secteur souffre d'un déficit d'image et de fonctionnement compte tenu de l'exiguïté des lieux, renforcée par l'emprise importante du stationnement automobile, de la juxtaposition pas toujours opportune d'activités variées et d'espaces publics peu qualifiés. Le secteur possède pourtant de véritables atouts liés à la présence de la gare ferroviaire et à sa position stratégique entre les centres historiques de Corcelles, Cormondrèche et Peseux. Il bénéficie de plus d'ouvertures visuelles vers les vignes et le lac.

La position stratégique ainsi que la fonction d'interface modale conférées à la gare de Corcelles-Peseux génèrent d'importants enjeux et nécessitent qu'une réflexion soit menée en amont de son réaménagement. Dans le même temps, quelques propriétaires fonciers du secteur ont émis des intentions de valoriser leur biens-fonds. Dans ce contexte, la commune a souhaité établir une **vision globale du développement** de ce secteur et disposer d'un **instrument qui lui serve de guide** dans les discussions avec les différents acteurs du développement du site.

L'instrument choisi prend la forme d'une **vision directrice** qui présente la vision globale et partagée du développement du secteur. Elle constitue un document de référence servant de base de discussion avec les différents acteurs du développement du secteur (propriétaires fonciers, autorités communales et cantonales, CFF). Il est prévu qu'elle soit validée par les services cantonaux avant l'entrée en vigueur du PAL révisé (prévue en 2024-2025).

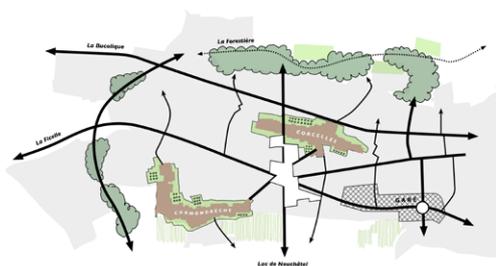


Schéma de la trame de mobilités douces (projet de territoire de Corcelles-Cormondrèche, 2018)

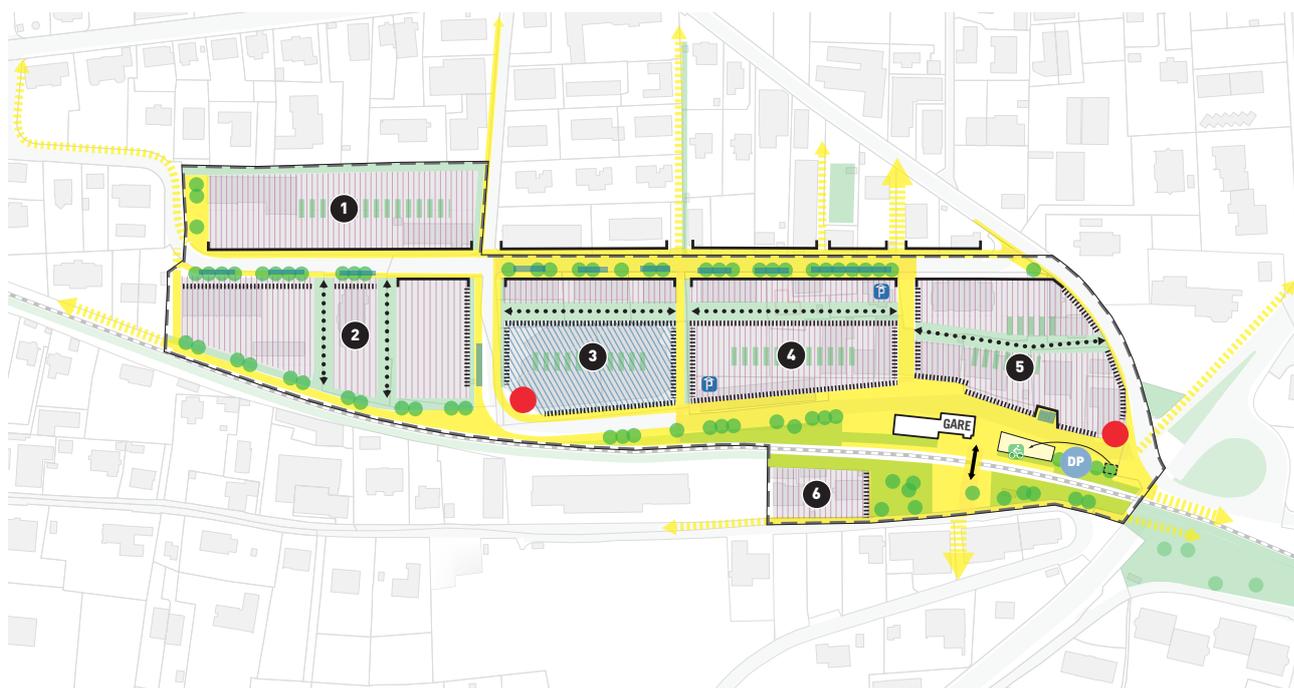


Schéma Directeur du pôle de gare de Corcelles-Cormondrèche

